



« L'ILE AUX ENFANTS » CRECHE COLLECTIVE MULTI-ACCUEIL

Association loi 1901 - Siret : 38.148.639.8000.21

5, avenue du Maréchal Foch - 31280 DREMIL-LAFAGE - Tél. : 05.61.83.82.46 -

Internet : contact@crechedremil.fr Site internet : en cours d'élaboration

Les mesures préventives d'hygiènes générales et d'hygiène renforcée en cas de maladies contagieuses

Texte de référence : guide du Haut Conseil de la Santé Publique des conduites à tenir en cas de maladies infectieuses en collectivité/Septembre 2012 11

Les mesures d'hygiènes préventives sont affichées dans les différents modules (fiche lavage des mains, planning et descriptifs des tâches d'entretien et suivi)

Hygiène des locaux, du matériel, du linge, de l'alimentation

- Nettoyage quotidien des surfaces lavables en insistant sur les surfaces les plus souvent touchées : poignées de porte, téléphone, clavier, digicode... Une attention particulière sera apportée à l'entretien des sanitaires sans omettre les robinets, chasse d'eau, loquets..., selon les méthodes préconisées et à l'approvisionnement en continu de papier de toilette ;
- Vidage quotidien des poubelles et autres conditionnements recommandés selon la nature des déchets ;
- Changement du linge dès que nécessaire. Les bavettes ou serviettes sont individuelles et lavées dès qu'elles sont visiblement souillées ;
- Lavage régulier des peluches et des jouets.
- Respects scrupuleux des règles d'hygiène alimentaire dans la préparation et la distribution des repas.

Hygiène individuelle

- Le lavage des mains est pratiqué avant chaque repas, après chaque passage aux toilettes, après manipulation des objets possiblement contaminés (terre, animal...), après s'être mouché ;
- Il est à renouveler chaque fois qu'il y a un contact avec un produit biologique (selles, urines, sang) ;
- Le lavage des mains se fait avec un savon liquide et de l'eau. Le séchage des mains doit être soigneux, par tamponnement, de préférence avec des serviettes en papier jetables ou par un système automatique d'air chaud fonctionnant correctement. Les torchons ou serviettes à usage partagé sont à proscrire ;
- Les ongles doivent être coupés courts et brossés régulièrement avec une brosse nettoyée et rincée ;
- En l'absence d'accès immédiat à un point d'eau, les produits hydro-alcooliques (PHA) peuvent être utilisés ;
- Dans les établissements hébergeant des personnes à risque, l'utilisation de PHA pour l'hygiène des mains doit être privilégiée. Lorsque les mains ne sont pas souillées visuellement ni humides, la friction doit remplacer le lavage des mains.
- L'éducation des enfants sur l'importance de l'hygiène corporelle individuelle est un temps essentiel et est intégré au projet pédagogique.

Mesures renforcées d'hygiène en cas de maladies contagieuses dans la collectivité

La survenue d'une maladie transmissible dans la collectivité doit inciter à vérifier que ces mesures sont bien respectées, voire à les renforcer.

L'application des mesures usuelles d'hygiène doit être renforcée et parfois adaptée en cas de maladie contagieuse identifiée dans l'établissement en fonction de la source et du mode de contamination afin d'en interrompre la chaîne de transmission.

Mesures d'hygiène pour les pathologies dues à une contamination digestive

- Hygiène des mains par lavage par lavage simple au savon, ou par friction avec un PHA si les mains ne sont pas souillées visuellement ni humides.
- Manipuler tout objet ou matériel souillé par les selles et les vomissements avec des gants jetables.
- Placer dans des sacs hermétiques fermés le linge souillé ou les déchets afin qu'ils soient lavés, désinfectés ou jetés. Les gants doivent être retirés dès que possible, et une hygiène des mains doit être réalisée immédiatement après le retrait des gants (lavage des mains au savon ou friction avec un PHA si les mains ne sont pas souillées visuellement ni humides).
- Protéger sa tenue avec un tablier en plastique à usage unique pour effectuer les changes d'un malade présentant des diarrhées et des vomissements. Si la tenue ne peut être protégée, se changer après les soins.
- Dans les crèches et maternelles, nettoyer soigneusement les matelas de change ou de lit souillés entre chaque change avec un produit détergent-désinfectant.
- Si des surfaces sont contaminées par des liquides biologiques (selles, vomissements), il est conseillé d'absorber les fluides avec du papier à usage unique qui sera jeté ; puis immédiatement de décontaminer la surface avec de l'eau de javel diluées à 10%. Il est nécessaire de porter des gants pour effectuer cette opération. Les gants doivent être retirés dès que possible, et une hygiène des mains doit être réalisée immédiatement après le retrait des gants (lavage des mains au savon ou friction avec un PHA si les mains ne sont pas souillées visuellement ni humides).

Mesures d'hygiène pour les pathologies dues à une contamination par les sécrétions respiratoires

- Hygiène des mains par lavage simple au savon, ou par friction avec un PHA si les mains ne sont pas souillées visuellement ni humides.
- Nettoyer soigneusement les sécrétions nasales avec des mouchoirs en papier à usage unique jetés dans une poubelle recouverte d'un couvercle. Se laver immédiatement les mains ensuite.
- Mettre un mouchoir en papier devant son nez et/ou sa bouche en cas de toux ou d'éternuement. Dans les collectivités hébergeant des personnes à risque, le port du masque est recommandé pour la personne malade et les sujets contacts [4]. Des mesures spécifiques peuvent être préconisées dans le cadre d'agents pathogènes émergents.
- Laver soigneusement les surfaces, jouets et autres objets présents dans les lieux fréquentés par la personne malade.

Mesures d'hygiène pour les pathologies dues à une contamination à partir de lésions cutané-muqueuses

- Hygiène des mains par lavage par lavage simple au savon, ou par friction avec un PHA si les mains ne sont pas souillées visuellement ni humides.
- Utiliser des gants jetables à usage unique pour effectuer les soins d'une lésion cutanée ou muqueuse. Les gants doivent être retirés et jetés avant de toucher tout autre objet (cahier, crayon, téléphone...). La lésion doit être protégée par un pansement. Un lavage des mains juste après le soin et le retrait des gants est requis.
- Pour chaque type de pathologie, les mesures spécifiques à prendre sont décrites dans la fiche correspondante.

Mesures d'hygiène en cas d'exposition à du sang

- Lors d'une exposition accidentelle lors de soins dispensés en cas de plaie :
 - lavage des mains nettoyage immédiat des lésions à l'eau et au savon, rinçage puis
 - désinfection avec un dérivé chloré (ex : solution de Dakin) ou un autre antiseptique ;
 - en cas de contact avec une muqueuse, rinçage abondant au sérum physiologique ou avec de l'eau.
- Lors d'une blessure accidentelle avec un objet potentiellement contaminé, une consultation spécialisée est nécessaire le plus rapidement possible auprès d'un service référent.
- En cas de contamination d'une surface inerte par du sang :
 - absorber les fluides avec du papier à usage unique qui sera jeté ;
 - décontaminer immédiatement la surface souillée avec de l'eau de Javel diluée au 1/10^{ème} ;
 - nettoyer soigneusement le matériel qui sera décontaminé avec de l'eau de Javel diluée au 1/10^{ème}.

Pièces jointes :

- Description des tâches à réaliser
- Description des tâches annexes
- Planning des tâches
- Fiche enregistrement entretien journalier affichée dans les 3 modules
- Protocole spécifique COVID 19

DESCRIPTION DES TACHES A REALISER

LINGE	Pliage du linge + rangement dans l'armoire
DEPART MACHINES	Voir affichages sur le mur de la buanderie
TABLES, CHAISES, BARRIERES EN PROFONDEUR	Préparer un sceau avec le produit nettoyant désinfectant + lavette
TABLES, CHAISES NETTOYAGE APRES GOUTER	Nettoyage spray + lavette
CHAMBRE BALAYAGE HUMIDE	Utiliser le balai dédié à cet usage avec les lingettes roses
DESINFECTION DES LITS	Désinfection spray + lavettes : barreaux + matelas
CUISINE COMPLETE	Plans de travail, micro-onde, vider les poubelles, sols, frigo tous les 15 jours (Mod.1)
MICRO-ONDES	Nettoyage spray + lavette
REFRIGERATEUR	Nettoyage spray + lavette
SALLE DE CHANGE COMPLETE	Tables de changes Labavos, robinets adultes/enfants Poubelle : jeter le sac plein, désinfecter avec spray + lavette, remettre un sac 100L Pots : désinfection au spray
Poubelles	Nettoyage à fond 1 fois/semaine spray +lavette
W.C.	Désinfection au spray + gel WC
LES SOLS	Balayage humide : balai + lingettes roses Serpillères Aérosol désinfectant dans chaque pièce à la fin de la journée
L'ANNEXE	Plan de travail cuisine + évier, Désinfection des toilettes et du lavabo, aspirateur + serpillère pour les sols

TRAVAILLER TOUJOURS DU PLUS PROPRE AU PLUS SALE

TACHES ANNEXES

Réaliser dès que "temps libre"

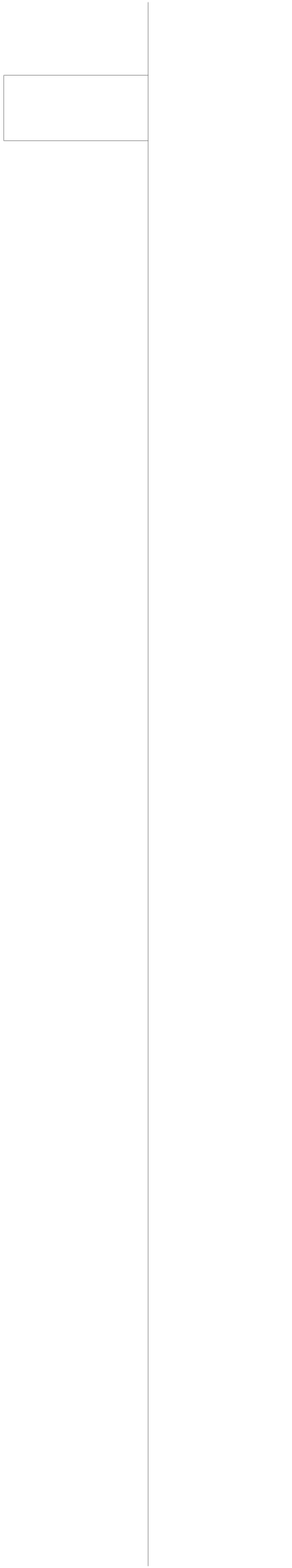
- * Radiateurs 1 fois/mois
- * Vitres 1 fois/mois
- * Plinthes 1 fois /mois
- * Tables à langer 1 fois/semaine (déplacer et nettoyer)
- * Toile d'araignées 1 fois/mois
- * Etagères 1 fois/15 jours
- * Barre de seuil 1 fois/mois
- * Sol buanderie 1 fois/mois
- * Lave vaisselle 1 fois/mois (contours, filtres, sel)
- * Panniers linge sale 1 fois/semaine (spray + lavette)

La semaine avant les vacances et/ou fermeture de la crèche

- * Nettoyer les portes
- * Nettoyer les encadrements
- * Désinfection des locaux

PLANNING DES TACHES AGENT D'ENTRETIEN

14h00 - 14h30	Pliage du linge buanderie, sauf Vendredi entretien annexe	Module 1
	Départ machines	
14h30 - 15h00	Tables, Chaises, barrières nettoyage en profondeur	
	Mercredi	Module 3
	Jeudi	Module 1
	Vendredi	Module 2
OU Tâches annexes les lundis et mardis		
15h00	Chambres : balayage humide	
	1 jour sur 2	Modules 1 + 2
	tous les jours	Module 3
	Chambres : changement des draps + désinfection des lits	
	Lundi	Module 1
	Mardi	Module 2
Mercredi	Module 3	
16h00 - 16h30	Tables, Chaises nettoyage simple + tâches annexes	Module 3 après le goûter
16h30 - 17h00	Cuisine Module 2	Module 2
17h00 - 17h45	Cuisine	Module 1
	Salle de change	Module 1
	Salle de change Module 2	Module 2
17h45 - 18h30	Ménage (toutes les pièces)	Module 3
18h30 - 19h15	Ménage + Tâches annexes	Module 2
19h15 - 20h00	Ménage + Tâches annexes	Module 1



MOD.1**FICHE ENREGISTREMENT ENTRETIEN
JOURNALIER MIDI**

Salle de Jeux	Date/ Emargement	Cuisine + Couloir	Date/ Emargement	Salle de changes	Date/ Emargement
•Aération locaux		•Aération locaux		•Aération locaux	
•Balayage + serpillière si besoin		•Balayage sol + Serpillière		•Vider la poubelle •Nettoyage simple	
•Aération locaux		•Aération locaux		•Aération locaux	
•Balayage + serpillière si besoin		•Balayage sol + Serpillière		•Vider la poubelle •Nettoyage simple	
•Aération locaux		•Aération locaux		•Aération locaux	
•Balayage + serpillière si besoin		•Balayage sol + Serpillière		•Vider la poubelle •Nettoyage simple	
•Aération locaux		•Aération locaux		•Aération locaux	
•Balayage + serpillière si besoin		•Balayage sol + Serpillière		•Vider la poubelle •Nettoyage simple	
•Aération locaux		•Aération locaux		•Aération locaux	
•Balayage + serpillière si besoin		•Balayage sol + Serpillière		•Vider la poubelle •Nettoyage simple	
•Aération locaux		•Aération locaux		•Aération locaux	
•Balayage + serpillière si besoin		•Balayage sol + Serpillière		•Vider la poubelle •Nettoyage simple	
•Aération locaux		•Aération locaux		•Aération locaux	
•Balayage + serpillière si besoin		•Balayage sol + Serpillière		•Vider la poubelle •Nettoyage simple	
•Aération locaux		•Aération locaux		•Aération locaux	
•Balayage + serpillière si besoin		•Balayage sol + Serpillière		•Vider la poubelle •Nettoyage simple	

